

Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 99 titulaires – 40 suppléants	Conseillers en fonction : 99 titulaires – 40 suppléants	Conseillers présents : 93 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 5 Absent(a) excusé(a) : 5 Absent(s) : 1
--	--	--

Date de convocation : 8 décembre 2020

Vote(s) pour : 96
Vote(s) contre : 2
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du **Lundi 14 décembre 2020**,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n° 2020-12-14-CC-3.2 :

Subventions et opérations comptables entre le budget principal et les budgets annexes.

Rapporteur : Monsieur Thierry HORY

Le Conseil,
Les Commissions entendues.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2224-2,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 27 janvier 2020 portant adoption du Budget Primitif 2020,
VU les virements entre chapitre réalisés en application de l'ordonnance n°2020-330 du 25 mars 2020,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 28 septembre 2020 portant adoption du Budget Supplémentaire 2020,
VU la Décision Modificative n° 1-2020 votée le 14 décembre 2020,
CONSIDÉRANT la part du déficit de fonctionnement de l'exercice 2019 du Budget Annexe « Archéologie Préventive » incombant au service public de diagnostic, de promotion culturelle et de conservation qui s'élève à 505 023 €,
CONSIDÉRANT le besoin de prise en charge du remboursement du capital des emprunts ayant servi à financer la Maison de l'Archéologie et du Patrimoine pour 233 637 €,
CONSIDÉRANT le besoin de prise en charge des investissements sur le bâtiment pour 13 012 €,
CONSIDÉRANT les travaux d'aménagement et de viabilisation du Plateau de Frescaty,
CONSIDÉRANT le besoin de financement des dépenses de fonctionnement courant et d'entretien du Plateau de Frescaty non liées directement à l'aménagement,

DECIDE le versement d'une subvention maximale du Budget Principal au Budget Annexe « Archéologie Préventive » de 760 000 €, ce montant pouvant être réajusté au vu des réalisations définitives de l'exercice,

DECIDE le versement d'une subvention maximale du Budget Principal au Budget Annexe « Zones en Régie » de 400 000 €, ce montant pouvant être réajusté au vu des réalisations définitives de l'exercice,

DECIDE le versement d'une avance budgétaire maximale au Budget Annexe « Zones en Régie » de 6 000 000 €, ce montant pouvant être réajusté au vu des réalisations définitives de l'exercice.

Pour extrait conforme
Metz, le 15 décembre 2020
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT



NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES Points 1 - 2,2 - 2,3 - 3 à 14 Points 15 à 27 : pas de vote
ADDA	Fatma	Wispy		POUR
AGAMENNONE	Béatrice	Metz	Pouvoir d'Amandine LAVEAU-ZIMMERLE	POUR
ANCEL	Claire	Créteil-Saint-Basme		POUR
ARNOLD	Patricia	Metz		POUR
AUDOUY	Caroline	Metz		POUR
BALLARINI	Jean-Louis	Créteil		POUR
BAUCHEZ	Jean	Moulins-Metz		Abstention Point 9 Pour les autres points
BAUDOÛIN	Daniel	Saint-Ruffin		POUR
BAUDRIN	Pierre	Vandœuvre		POUR
BELKAHLA	Yamouna	Wispy		POUR
BOHL	Jean-Luc	Montigny-les-Metz		POUR
BOHR	Timothée	Metz		POUR
BORI	Danielle	Metz		POUR
BOUVET	Xavier	Metz	Pouvoir de Nicolas TOCHET	POUR
BROCART	Manuel	Longvilly-les-Metz		POUR
BURHAN	Fent	Metz		POUR
CARPENTIER	François	Crivy		POUR
CHANGARNIER	Stéphane	Metz	Excusée - Pouvoir à Julien HUSSON	POUR
CHOUIKHA	Erfane	Wispy		POUR
COLIN-OESTERLE	Nathalie	Metz		POUR
COMBELLES	Jean	Vaux		POUR
DAP	Laurent	Metz		POUR
DAUSSAN-WEIZMAN	Anna	Metz		POUR
DEFAUX	Daniel	Flappeville		POUR
DIEUDONNE	Vincent	Vary		POUR
DORR	Antoine	Vandœuvre		POUR
DUMONT	Michel	Féy		POUR
DUVAL	Bertrand	La Mace		POUR

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES Points 1 - 2,2 - 2,3 - 3 à 14 Points 15 à 27 : pas de vote
FACHOT	Pierre	Jussy		POUR
FRITSCH-RENARD	Anne	Metz		POUR
GLEBER	Philippe	Lorry-lès-Metz		POUR
GOUTH	Cédric	Willingy		POUR
GREGOIRE	Aude	Montigny-lès-Metz	Excusée - Pouvoir à Christiane GREINER	POUR
GREINER	Christiane	Montigny-lès-Metz	Pouvoir d'Aude GREGOIRE	POUR
GRIVEL	Patrick	Lapoutroy	Pouvoir de Pierre MUEL	POUR
GROLET	Françoise	Metz		Abstention Points 1 et 7 - Contre Points 3, 4, 9 et 14 Pour les autres points
GROSDIDIER	François	Metz		POUR
GUERMITI	Hanifa	Metz		POUR
HASSER	Henri	Le Ban-Saint-Martin		POUR
HENRION	François	Argny		Abstention Point 9 Pour les autres points
HORY	Thierry	Metz		POUR
HUBER	Pascal	Cherry		POUR
HUET	Armelie	Neisville		POUR
HUSSON	Julien	Metz	Pouvoir de Stéphanie CHANGARNIER	POUR
JACOB-VARLET	Odile	Metz		POUR
KHALIFE	Khalife	Metz		POUR
KOLODZIEJ	Jocelyne	Concourt-Gelle		POUR
KREMER	Véronique	Montigny-lès-Metz		POUR
KURTZMANN	Walter	Pelre		POUR
LALOUX	Grégoire	Metz		Abstention Points 1 et 7 - Contre Points 3, 4, 9 et 14 Pour les autres points
LAVEAU-ZIMMERLE	Amandine	Metz	Excusée - Pouvoir à Béatrice AGAMENNONE	POUR
LINDEN	Anne-Marie	Coin-lès-Cuvilly		POUR
LOGIN	Frédérique	Amervillers		POUR
LOSCH	Jean-François	Lesty		POUR
LUCAS	Eric	Metz		POUR
LUX	Isabelle	Metz		POUR
MANZANO	Philippe	Mickerville		POUR
MARCHETTI	Denis	Metz		POUR

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES Points 1 - 2,2 - 2,3 - 3 à 14 <i>Points 15 à 27 : pas de vote</i>
MARX	Sébastien	Metz		POUR
MICHEL	Martina	Pierrefy-la-Chétive		POUR
MOLE-TERVER	Laurence	Metz		POUR
MUEL	Pierre	Maisnilles	Excusé - Pouvoir à Patrick GRIVEL	POUR
NAVROT	Frédéric	Rey-Chapelle		POUR
NGO KALDJOP	Gertrude	Metz		POUR
NICOLAS	Martine	Metz		POUR
NICOLAS	Joan-Marie	Metz		POUR
NIEL	Hervé	Metz		POUR
NOWICKI	Christian	Marly		Abstention Point 9 Pour les autres points
PEULTIER	Roger	Rebrouillet		POUR
PIERRET	Alain	Woippy		POUR
PREVOST	Christophe	Saint-Jules-lès-Metz		POUR
REISS	Guy	Metz		POUR
ROQUES	Jérémy	Metz		POUR
ROUX	Sylvie	Metz		POUR
SCHLOSSER	Pauline	Metz		POUR
SCHNEIDER	Jacqueline	Metz		POUR
SCHWARTZBERG	Arielle	Montigny-lès-Metz		POUR
SCIAMANNA	Marc	Metz		POUR
SMAROWSKI	Stanislas	Jury		POUR
SOKOLOWSKI	Dimitri	Montigny-lès-Metz		POUR
SPORMEYEUR	Nathalie	Saény		POUR
STAUDT	Bernard	Metz		POUR
STEMART	Anne	Metz		POUR
STREBLY	Dominique	For-Lapoutrie		POUR
TABONE	Salvatore	Montigny-Mé-Metz		POUR
TAFFNER	Blaise	Metz		POUR
TAHRI	Bouabdellah	Metz		POUR
THIL	Patrick	Metz		POUR
TOCHET	Nicolas	Metz	Excusé - Pouvoir à Xavier BOUVET	POUR

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES Points 1 - 2,2 - 2,3 - 3 à 14 <i>Points 15 à 27 : pas de vote</i>
TORLOTING	Michel	Gravelotte	ABSENT	
TRAN	Doan	Metz		POUR
VALDEVIT	Bruno	As-sur-Moselle		POUR
VALENTIN	Claude	Neufly		POUR
VERRONNEAU	Marina	Metz		POUR
VETSCH	Lucien	Marigny-la-Metz		POUR
VIALLAT	Isabelle	Metz		POUR
VICK	Julien	Metz		POUR
WALTER	Jean-Claude	St Privat la Montagne		POUR
WEBERT	Marilyne	Paullly		POUR

Résumé de l'acte
057-200039865-20201214-2020-12-DC3-2-DE

Numéro de l'acte : 2020-12-DC3-2
Date de décision : lundi 14 décembre 2020
Nature de l'acte : DE
Objet : Subventions et opérations comptables entre le budget principal et les budgets annexes
Classification : 7.5 - Subventions
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 15/12/2020
Numéro AR : 057-200039865-20201214-2020-12-DC3-2-DE
Document principal : 99_DE-3-2.pdf

Pièces jointes :

99_DE-LISTE ELUS votes 14 décembre.pdf

Historique :

15/12/20 10:23	En cours de création	
15/12/20 10:27	En préparation	Catherine DELLES
15/12/20 16:05	Reçu	Catherine DELLES
15/12/20 16:05	En cours de transmission	
15/12/20 16:08	Transmis en Préfecture	
15/12/20 16:12	Accusé de réception reçu	